



**Les Petits Bouts**

## **Session Automne 2020 - COVID-19**

**Informations destinées aux parents des enfants qui fréquentent  
les ateliers Les Petits Bouts**

**\*\* Nous comptons sur l'étroite collaboration des parents afin que la reprise des ateliers se déroule le plus sécuritairement possible.  
La santé de toutes les familles, incluant celles de nos animatrices,  
est entre les mains de chacun d'entre nous. Merci. \*\***

**Lisez attentivement le document Les enfants et la COVID-19.**

**Si votre Petit Bout ou un membre de votre famille présente un ou plusieurs des signes ou symptômes suivants :**

- Fièvre (température rectale de 38,5 degrés Celsius ou plus)
- Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou nez bouché
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre

**Merci de garder votre enfant à la maison. Attendez 24 heures et réévaluez son état.  
Utilisez l'outil d'évaluation sur quebec.ca ou composez le 1 877 644-4545 et suivez les directives qui vous seront données.**

**Contactez-nous pour nous informer de la situation :  
infopetitsbouts@gmail.com ou 450 462-8975**



## À l'inscription et en tout temps

- Avant l'inscription ou au moment de celle-ci, les parents sont informés quant aux circonstances pour lesquelles ils ne doivent pas amener leur enfant à l'atelier et nous prévenir (symptômes de COVID). Le formulaire d'acceptation des mesures (voir dernière page) doit être rempli et signé.
- Un formulaire de reconnaissance de risque lié à la COVID et produit par la ville de Longueuil doit être signé et remis par les parents avant le premier atelier.
- Les animatrices et assistantes portent le masque en tout temps à l'intérieur du centre Meunier. Elles se désinfectent les mains en entrant dans le centre, et fréquemment par la suite.
- Les adultes (ou personnes de 10 ans et plus) qui ont besoin d'entrer dans le centre Meunier doivent porter un masque et se désinfecter les mains en entrant.
- Il faut respecter la distanciation physique entre les adultes.

## Avant de quitter la maison pour venir à l'atelier

- Il faut vérifier l'état général de l'enfant, et l'état des membres de la famille. En cas du moindre doute, consulter le document [Les enfants et la COVID-19](#) et restez à la maison.

## Gestion de l'entrée des enfants

- Les parents et enfants restent à l'extérieur du centre, faisant une file et respectant la distance de 2 mètres, près de la porte devant le centre Meunier.
- L'animatrice et son assistante rejoignent les enfants à l'extérieur, elles désinfectent les mains des enfants, ils font une file indienne, disent au revoir aux parents, et suivent l'animatrice jusqu'à leur local.
- Durant la désinfection des mains, une personne responsable (animatrice, assistante ou membre du conseil d'administration) pose les questions en lien avec la COVID et voit au respect des consignes.
- Si un enfant présente des symptômes ou a été en contact avec une personne infectée à la COVID, il devra retourner à la maison.
- Au lieu de déposer petits manteaux et bottes de pluie au vestiaire, on les installe sur et sous des crochets ou chaises dans le local de l'atelier ou dans le local #2 s'il est disponible.

## Durant les ateliers

- On réduit le nombre d'enfants à neuf (9) par groupe, de façon à les installer au nombre de trois (3) par table, formation triangulaire, pour favoriser la distanciation.
- Étant donné que la distanciation physique entre les enfants n'est plus obligatoire pour les garderies, nous offrons nos activités habituelles et très appréciées des enfants : causerie (en laissant plus d'espace entre chacun), chansons (sans se tenir la main), bricolage et feuille défi, collation, jeux libres, histoire animée (en utilisant les coussins afin de favoriser une certaine distance).



## Les Petits Bouts

- Pour la désinfection du matériel (ciseaux, crayons, bâtons de colle, jouets...), il faut nettoyer le matériel utilisé à la fin de chaque atelier ou le laisser dans des bacs pour lavage ultérieur.
- Il est, comme à l'habitude, obligatoire de se laver les mains avant de manger la collation.
- Les enfants doivent nettoyer leurs mains avec du Purell après la collation, avant la petite période de jeu.
- À la fin des ateliers, au lieu d'une étampe sur la main de chacun, un autocollant leur est offert.
- Les parents ne peuvent temporairement plus assister aux ateliers.
- Si un enfant commence à présenter des symptômes de COVID durant l'atelier, l'animatrice ou son assistante s'isolera avec lui et communiquera avec le parent pour qu'il vienne le chercher immédiatement.

### Gestion de la sortie des enfants

- Les enfants font la file indienne dans le local, et l'animatrice et l'assistante les amènent rejoindre leurs parents à l'extérieur, en utilisant la même porte utilisée pour l'entrée.

### Si un Petit Bout ou un membre de l'équipe des Petits Bouts est déclaré positif à la COVID

- La décontamination du local sera faite par la ville de Longueuil.
- Anne-Hélène fera le suivi auprès de la santé publique.
- Sous les recommandations de la santé publique, une décision sera prise quant à la poursuite ou non des activités pour le groupe affecté.
- Si un membre de la famille d'une animatrice ou assistante est déclaré positif à la COVID, celle-ci restera chez elle, en isolement, pour une durée de 14 jours.
- Si une animatrice ou assistante est déclarée positive à la COVID, celle-ci restera en isolement chez elle le temps requis. La poursuite ou l'arrêt des activités de son groupe sera décidé en fonction des risques encourus selon la santé publique et la possibilité de remplacer cette personne.

Si votre enfant manque des ateliers en raison de la COVID dans votre famille, les ateliers manqués ne seront pas remboursés.

Si les ateliers Les Petits Bouts doivent cesser **temporairement** leurs activités en raison de la COVID (chez les familles des enfants ou des animatrices), les ateliers manqués ne seront malheureusement pas remboursés.

Si les ateliers Les Petits Bouts doivent cesser leurs ateliers pour une **période indéterminée** (en cas de fermeture des locaux de la ville, par exemple), les ateliers manqués seront remboursés.

À noter : Mme Nathalie Marcil, du CISSS de la Montérégie-Centre, est disponible pour accompagner notre organisme durant toute cette démarche.



## **Formulaire d'acceptation des mesures prévues par l'organisme Les Petits Bouts - Automne 2020**

Merci d'imprimer, de remplir et de nous retourner ce formulaire.

J'ai lu attentivement le document d'informations destinées aux parents des enfants fréquentant les ateliers Les Petits Bouts et j'accepte de respecter toutes les mesures mises de l'avant par l'organisme.

J'ai lu le document Les enfants et la COVID-19 et je m'engage à respecter la procédure qui y est proposée.

Je suis disponible pour aider l'animatrice durant l'atelier de mon enfant en cas de besoin.

Voici deux numéros de téléphone pour rejoindre un adulte pouvant venir récupérer mon enfant immédiatement en cas d'apparition de symptômes liés à la COVID :

Numéro de tél : \_\_\_\_\_

Nom de la personne : \_\_\_\_\_

Numéro de tél : \_\_\_\_\_

Nom de la personne : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_